

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAIN 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001122728		1ere Gachée: 07:47 (1)		Date: 07/10/2025		ROG031025161852		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 3.00 m3		référence commande(2):				Véhicule: M19 TAPIS CHOSROE	
client: 410790		AMSM		2 RUE DE LA GARENNE				CHOSROES CHOSROES	
chantier: 079003		MORAINS		10350					
				RUE DU SAULE BLANC					
				06.62.96.48.66					
				51130 Val-des-Marais					
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE	
09:00								00:00	
				température:					
				vitesse du vent:					
				validité:					
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	
PJDRAIN290		DRAINANT						consistance(7) Dmax	
								10	
ciment(type et classe)		Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)			
CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N				0					
appellation commerciale BETON DRAINANT Dm10cc CEM2 290									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP				EASY DRAIN SR30 EASY DRAIN S22 COLORANT NOIR INT 10 kg				NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:									
signature:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1